



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210409-17\_2021-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°17

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 02/04/2021	L'an deux mille vingt et un Le neuf avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 02/04/2021	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 11 Présents : 11 Absent(s) : 0 Votants : 11	<b>Étaient présents</b> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Sylvain GUICHARD – Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT  <b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Olivier FLIGNY  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°17</b>  <b>OBJET :</b> <b>DETR – Projet 1 : isolation salle communale</b>	Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le délai pour rendre la DETR 2021 est fixé par l'administration au 12 avril 2021.  Le maire assisté de M. PIGEONNIER, 1 <sup>er</sup> adjoint, expose le projet qui vise à améliorer l’aspect extérieur de la salle polyvalente Lucien BURCKEL tout en améliorant les performances énergétiques du bâtiment. Depuis sa création ce bâtiment n’a pas eu de ravalement et des dégradations sont apparues à différents endroits des murs de la façade.  Nous estimons que la réfection de ces murs devient une nécessité et il est intéressant d’en profiter pour créer une isolation thermique du bâtiment par l’extérieur. Ce projet s’inscrit dans des économies que la mairie souhaite mettre en place dans les années à venir sur l’ensemble de ces biens.  Le cout des travaux est établi par la société Primison à 63 863, 48 € HT soit un total TTC de 79 829, 48€.  Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)  
Vendredi 14h à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210409-17\_2021-DE

**DECIDE** : De soumettre le dossier à la DETR pour faire réaliser les travaux

**ACCEPTE** : le devis établi par la société Primison pour un montant total de 63 863.48 € HT.

**SOLLICITE** : Monsieur le Préfet du Val d'Oise, une subvention DETR à hauteur de 60% du montant H.T soit 38 318.09 €.

La commune s'engage à prendre en charge le reste du montant des travaux soit 25 545.39 € HT



**CACHET MAIRIE**

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 12 avril 2021

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

  
**Ludovic BAZOT**